

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉCRITURE BUISSONNIÈRE EN NORMANDIE - 2017

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE Rue.....

Code postal Ville.....

TELEPHONE ... Dom Port

EMAIL.....

Je m'inscris au stage d'écriture en Normandie du 30 juillet au 06 août 2017

J'envoie un chèque d'arrhes de 350€ à l'ordre de La clé des mots, à l'adresse suivante :

Natacha Sels, 27 bis rue Duret, 75016 Paris.

Rappel du tarif du stage, hors logement : 420€ pour une inscription avant le 1^{er} avril et 450€ ensuite.

Début et fin de stage : le dimanche 30 juillet, la maison sera ouverte à partir de 17h30, le dimanche 06 août, nous devons quitter les lieux à 10h.

Logement

Maison 1

Dans une maison de famille dont les bâtiments en pierres blanches, typiques du Vexin Normand, forment une ravissante cour autour du jardin. On se croirait dans le Sud ! Les chambres à votre disposition dans la maison :

- 1 chambre individuelle avec salle de bain privée : 250€/personne
- 1 chambre individuelle avec salle de bain à partager : 230€/personne
- 1 chambre double avec salle de bain à partager : 200€/personne
- 1 chambre triple avec salle de bain privée : 180€/personne et 200€ si utilisation double.

Une seconde maison tout à proximité est prévue afin que chacun puisse avoir ses aises.

Maison 2

- 1 chambre individuelle avec salle de bain privée : 270€/personne
- 1 chambre double avec salle de bain à partager : 200€/personne
- 1 chambre individuelle avec salle de bain à partager : 200€/personne

Merci de vérifier la disponibilité des chambres en téléphonant au 06 30 54 45 11 ou par email natacha.sels@gmail.com

Transport

- Si vous le savez déjà merci de préciser si vous viendrez en Train ou en voiture.....
 - Si vous venez en voiture, proposez-vous un covoiturage depuis quel lieu ?
- Pour ceux qui viennent en train, un bus permet de vous rendre de la gare de Vernon à la maison en 30 minutes. (voir modalités pratiques)

J'ai bien pris connaissance de la charte ci-joint et m'engage à la respecter.

Date de votre envoi et signature du participant :

Natacha Sels – La clé des mots

Charte *ÉCRITURE BUISSONNIÈRE EN NORMANDIE* – 2017

Cadre du stage

Constitution des groupes

Les groupes sont mixtes et constitués d'adultes à partir de 18 ans. Pour cet atelier sont bienvenus ceux qui ont déjà travaillé en atelier et ceux qui en font la découverte, dans ce cas, la maîtrise du français est requise.

Règles de participation

La qualité de relation entre les participants représente une base importante pour un travail serein. Tolérance, convivialité et bienveillance en sont les maîtres mots. Ce qui signifie plus concrètement :

- Respect du cadre de l'atelier basé sur trois principes : l'écriture, la lecture et les retours.
- Participation active aux propositions d'écriture.
- Écoute attentive et positive des textes.
- Respect des personnes (critique constructive plutôt que jugement).
- Conscience du bien vivre ensemble.

Respect du droit de propriété intellectuelle

Chaque participant s'engage à ne pas diffuser des textes à l'extérieur du groupe sans l'autorisation de l'auteur et à respecter la règle de confidentialité sur ce que chacun peut être amené à lire ou dire dans cet espace de confiance privilégié.

Rôle de l'animateur

- Concevoir les propositions et la démarche de progression.
- Accompagner l'écriture, soulignant les points forts, déverrouillant une situation de blocage, ouvrant de nouvelles pistes.
- Garantir le respect des règles de l'atelier et du cadre générale du stage. Il est un membre du groupe comme un autre sur la gestion des repas.
- Donner des informations pour l'organisation de votre après-midi libre.

Règles de fonctionnement de l'association

Votre statut

Les ateliers d'écriture de Natacha Sels font partie de l'association Loi 1901, *La clé des mots*. Vous en devenez automatiquement membre lors de votre inscription car une cotisation de 10€ est incluse dans la tarif du stage.

Responsabilités et assurances

En tant que membre de l'association, vous bénéficiez des garanties "Responsabilité Civile", "Indemnisation des dommages corporels et des dommages aux biens" pour les activités proposées par l'association durant votre stage.

En revanche, *La clé des mots* ne sera pas tenue responsable en cas de :

- retards, grèves ou annulation des transporteurs (métro, bus, train, avion, bateau...)
- intempéries diverses (inondations, tempêtes, orages ...)

Par conséquent, en cas de retard, d'annulation en tout ou partie du voyage ou du stage suite à ces événements, la responsabilité de *La clé des mots* ne pourra être retenue.

Les arrhes

Les arrhes ne sont encaissées qu'une semaine avant votre stage, mais ne seront pas retournées en cas d'annulation de votre part.